

OBJET: ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL

Préambule : AG de l'asbl Piscine de Visé à 20h15.

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil communal qui se tiendra à la salle des Mariages de l'hôtel de ville de Visé le **lundi 16 mars 2020 à 20.32h**.

SÉANCE PUBLIQUE:

1. Finances – Finances – Crédits urgents – Acceptation.
2. Finances – PV de vérification de caisse, 4ème trimestre 2019 – Notification.
3. Cultes – FE Saint-Lambert de Lixhe – Budget 2020 – Approbation.
4. Cultes – FE aux divers saints – Comptes 2019 – Approbation.
5. Personnel – Cadre du personnel ouvrier – Modification (un brigadier en plus).
6. Conseil communal – Règlement d'ordre intérieur.
7. Mobilité – Plan communal éponyme de mobilité (PCM¹) – Adaptation.
8. Urbanisme – Liège Europe Métropole (LEM²) – Destination 2040 – Schéma de développement territorial et Plan provincial de mobilité (PPM).
9. Environnement - Actions de prévention - Mandat à Intradel.
10. Social – Plan de cohésion sociale 2019 – Arrêt.
11. Sécurité – Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP³) 2020 – Approbation.
12. Bâtiments sportifs – Rénovation et agrandissement du tennis de Visé – Mise à jour du dossier.
13. Voiries – Rénovation des crottoirs 2020 – Mode de passation et conditions du marché.
14. Énergies – Rapport d'activités annuel de l'écopasseur – Approbation.
15. Régionale Visétoise d'Habitations – Désignation des membres au comité d'attribution.
16. Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des conseillers communaux (L1122-24 al.3 du CDLD) – Délai de 5 jours francs + note explicative. Questions écrites (5 jours francs) et questions orales d'actualités (L1122-10 §3 du CDLD et 59 à 63 du ROI).
17. Procès-verbal de la séance publique du 3 février 2020 – Adoption.

SEANCE A HUIS CLOS:

1. Personnel enseignant communal – Désignation d'intérimaires – Ratification.
2. Personnel enseignant communal – Prises en charge.
3. Personnel enseignant communal - Nominations d'une institutrice primaire (temps plein) , d'une institutrice primaire (mi-temps), d'une institutrice primaire en immersion (temps plein), de 2 maîtres de P&C (philosophie et citoyenneté⁴)
4. Personnel – RGPD – Désignation d'un délégué à la protection des données (DPD⁵/DPO⁶) et mise en place d'un comité d'accompagnement.

1 Ne pas confondre avec le Parti Communiste Marocain, Maltais, Mexicain ou Martiniquais, ni avec le Parti Civique Magyar ni encore le Permis de Construire Modificatif.

2 Ne pas confondre avec le Lunar Excursion Module (le module lunaire Apollo), ni la Loi de l'Emmèrment Maximal (loi dite de Murphy), ni Les Experts Miami (série TV), ni avec le Laboratoire d'Électromécanique de Montpellier, ni avec Stanislas Lem.

3 Ne pas confondre avec le Parcours Sportif du Sapeur Pompier,

4 Ne pas confondre avec Prestige & Collections, Personnel & Confidentiel, Pétrole & Chimie, People & Culture, Parents & Citoyens, Passerelles & Compétences, Papier & Cul.

5 Ne pas confondre avec la Dynamique des Particules Dissipatives, ni avec le Diccionario Panhispanico de Dudas (dictionnaire de la langue espagnole), ni avec le Dewan Perwakilan Daerah (conseil des régions au parlement indonésien), ni avec l'entreprise DPD de livraison liée à la poste.

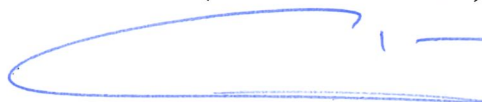
6 Data Protection Officer. Ne pas confondre avec, en management la Direction par Objectifs, ni avec le code de l'aéroport australien de Devonport en Tasmanie, ni, en conception, avec le Day Post Ovulation.

5. Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des conseillers communaux (L1122-24 al.3 du CDLD) – Délai de 5 jours francs + note explicative. Questions écrites (5 jours francs) et questions orales d'actualités (L1122-10 §3 du CDLD et 59 à 63 du ROI).

6. Procès-verbal de la séance à huis clos du 3 février 2020 – Adoption.

PAR LE COLLÈGE;
LE COLLÈGE COMMUNAL

Le DG (secrétaire communal)



Ch. HAVARD



La bourgmestre



V. DESSART